

**Assemblée générale**

Distr. générale
22 mars 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 165 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission des Nations Unies
au Libéria****Budget de la Mission des Nations Unies au Libéria
pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005****Rapport du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats escomptés	1–6	4
II. Ressources nécessaires	7–8	29
III. Analyse des variations	9–26	31
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	27	35
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations de l'Assemblée générale et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.		35
Annexe		
Organigramme		44
Carte		45



Résumé

Le présent rapport contient le budget de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, dont le montant s'élève à 839 711 300 dollars, y compris les contributions volontaires budgétisées en nature, évaluées à 120 000 dollars.

Le budget prévoit le déploiement de 215 observateurs militaires, 14 785 militaires, 755 policiers civils, 360 agents d'unités de police constituées, 635 civils recrutés sur le plan international, 798 civils recrutés sur le plan national et 431 Volontaires des Nations Unies.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante – cessez-le-feu, droits humanitaires et droits de l'homme, réforme des services publics de sécurité, processus de paix et appui. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante appui en procédant à une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie.

La variation des ressources humaines et financières nécessaires est analysée, s'il y a lieu, par référence aux produits prévus.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis (2003/04)	Prévisions de dépenses (2004/05)	Variation	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	200 287,3	428 170,2	227 882,9	113,8
Personnel civil	51 655,3	118 019,9	66 364,6	128,5
Dépenses opérationnelles	312 551,7	293 401,2	(19 150,5)	(6,1)
Montant brut	564 494,3	839 591,3	275 097,0	48,7
Recettes provenant des contributions du personnel	5 210,0	10 712,6	5 502,6	105,6
Montant net	559 284,3	828 878,7	269 594,4	48,2
Contributions volontaires (budgétisées)	120,0	120,0	–	–
Total	564 614,3	839 711,3	275 097,0	48,7

Ressources humaines

	Observateurs militaires ^a	Contingents ^a	Police civile ^a	Unités de police constituées	Personnel international	Personnel recruté sur le plan national ^b	Volontaires des Nations Unies	Personnel fourni par les gouverne- ments	Observa- teurs électoraux civils	Total
Direction exécutive et administration										
Effectif approuvé pour 2003/04	—	—	—	—	14	9	9	—	—	32
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	—	—	11	9	9	—	—	29
<i>Composantes</i>										
Cessez-le-feu										
Effectif approuvé pour 2003/04	215	14 785	—	—	11	—	4	—	—	15 015
Effectif proposé pour 2004/05	215	14 785	—	—	14	1	4	—	—	15 019
Droits humanitaires et droits de l'homme										
Effectif approuvé pour 2003/04	—	—	—	—	66	39	23	—	—	128
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	—	—	65	39	23	—	—	127
Réforme des services publics de sécurité										
Effectif approuvé pour 2003/04	—	—	755	360	36	25	10	—	—	1 186
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	755	360	36	25	10	—	—	1 186
Processus de paix										
Effectif approuvé pour 2003/04	—	—	—	—	90	60	46	—	—	196
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	—	—	121	78	194	—	—	393
Appui										
Effectif approuvé pour 2003/04	—	—	—	—	390	635	194	—	—	1 219
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	—	—	388	646	191	—	—	1 225
Total										
Effectif approuvé pour 2003/04	215	14 785	755	360	607	768	286	—	—	17 776
Effectif proposé pour 2004/05	215	14 785	755	360	635	798	431	—	—	17 979
Variation nette	—	—	—	—	28	30	145	—	—	203

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont exposées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats escomptés

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) dans sa résolution 1509 (2003) du 19 septembre 2003, pour une période initiale de 12 mois.
2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice budgétaire, en exécutant les produits essentiels présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci sont indiqués par composante – cessez-le-feu, droits humanitaires et droits de l'homme, réforme des services publics de sécurité, processus de paix et appui – chacune reflétant plutôt qu'elle ne détermine les caractéristiques communes des réalisations escomptées et des produits qui y sont inclus.
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante appui en procédant à une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie. Les modifications apportées aux effectifs par rapport au budget de 2003/04, y compris les reclassements, sont analysées au niveau de chaque composante, en faisant référence aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.
5. La Mission est organisée en 4 secteurs englobant les 15 comtés. Son quartier général, installé à Monrovia, est responsable du secteur 1 (la zone du Grand Monrovia). Les trois autres secteurs, qui comptent chacun un état-major, se répartissent comme suit : le secteur 2 couvre les comtés de Bomi, Grand Cape Mount et Lofa, le long de la frontière avec la Sierra Leone et la Guinée; le secteur 3 couvre les comtés de Grand Bassa, Bong et une partie de Nimba, le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire; le secteur 4 couvre les comtés de Sinoé, River Cess, Grand Cedeo, Grand Kru et Maryland, également le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire.

Direction exécutive et administration

6. La direction et l'administration générales de la Mission seront assurées par le Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général.

Tableau 1
Ressources humaines
Direction exécutive et administration

	Personnel international							Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total général	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité				Total partiel
Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectif approuvé 2003/04	1	1	6	1	—	5	—	14	9	9	32
Effectif proposé 2004/05	1	1	4	1	—	4	—	11	9	9	29
Variation nette	—	—	(2)	—	—	(1)					

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Personnel international : 3 postes supprimés

Les trois postes du Bureau de l'auditeur résident, soit 1 poste P-5, 1 poste P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes), seront financés au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et ont donc été supprimés du tableau d'effectifs de la Mission pour l'exercice.

Après réexamen de la structure et de l'organisation de la Mission, il est proposé de déclasser au niveau D-1 le poste D-2 de chef de cabinet.

Composante 1 : cessez-le-feu

<i>Réalizations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Consolidation, renforcement et maintien de la paix et de la sécurité au Libéria	1.1.1 La Commission mixte de contrôle se réunit tous les quinze jours et prend des décisions conformément à son mandat 1.1.2 Plus aucun barrage routier illicite 1.1.3 Aucune violation de l'accord de cessez-le-feu 1.1.4 Confiscation de 12 000 armes non autorisées (en sus de celles récupérées dans le cadre du programme de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion)
Produits 2 803 200 jours de patrouilles militaires effectuées pour observer et surveiller la mise en oeuvre de l'accord de cessez-le-feu (40 patrouilles militaires, 48 patrouilles par secteur, 4 secteurs, 365 jours)	

- 700 800 jours de patrouilles militaires effectuées aux points de contrôle/postes d'observation pour observer et superviser le désengagement et le cantonnement des forces militaires des parties à l'Accord de paix global (voir S/2003/850) (10 patrouilles par point de contrôle/poste d'observation, 48 points de contrôle/postes d'observation par secteur, 4 secteurs, 365 jours)
- 292 000 jours de patrouilles militaires effectuées pour superviser le désengagement et le cantonnement des forces militaires des parties à l'Accord de paix global (10 militaires par patrouille, 20 patrouilles par secteur, 4 secteurs, 365 jours)
- 9 240 heures de patrouilles aériennes effectuées pour enquêter sur les violations du cessez-le-feu le long des frontières libériennes (55 heures par mois de six hélicoptères Mi-24 pendant 12 mois, et 55 heures par mois de huit hélicoptères Mi-8 (MT) pendant 12 mois)
- 58 400 jours de patrouilles d'observateurs militaires pour enquêter sur les violations du cessez-le-feu le long des frontières libériennes (4 observateurs militaires par patrouille, 10 patrouilles par secteur, 4 secteurs, 365 jours)
- 292 000 jours de militaires pour assurer la sécurité des principales installations portuaires ou aéroportuaires et autres infrastructures essentielles dans les grandes villes et localités (20 militaires par installation clef, 10 installations par secteur, 4 secteurs, 365 jours)
- Maintien pendant tout l'exercice d'une liaison hebdomadaire avec le quartier général sur le terrain des parties à l'Accord de paix global
- Appui aux travaux de la Commission mixte de contrôle, notamment en ce qui concerne les services de secrétariat
- Conseils suivis à la Commission mixte de contrôle pour l'aider à s'acquitter des responsabilités découlant de l'Accord de paix global et de l'Accord de cessez-le-feu, notamment à élaborer des directives opérationnelles
- Protection des civils en cas de danger imminent de violences physiques

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Réalisation de progrès en ce qui concerne la réinsertion des ex-combattants dans la société civile libérienne, notamment en répondant aux besoins spéciaux des enfants soldats et des femmes, et le rapatriement s'il y a lieu des ex-combattants non libériens	1.2.1 La Commission nationale de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion se réunit au moins une fois par mois pour faire le point du programme dont elle est chargée et formuler des directives à ce sujet au Groupe mixte de mise en oeuvre 1.2.2 Plus de 25 000 combattants participent au programme de désarmement et de démobilisation 1.2.3 55 000 ex-combattants participent au programme de réinsertion
<i>Produits</i>	
• Apport d'une assistance technique à la Commission mixte de contrôle, aux institutions financières internationales, aux organisations internationales de développement et aux donateurs afin de faciliter l'exécution du plan d'action pour le désarmement, la démobilisation, la réadaptation et la réinsertion de toutes les parties armées • Protection de 10 zones de cantonnement réparties sur tout le territoire libérien	

- Désarmement et démobilisation de 10 000 enfants soldats
- Désarmement et démobilisation de 15 000 combattants adultes, les femmes recevant une attention particulière
- Destruction des armes et munitions de plus de 25 000 ex-combattants
- Mise en oeuvre, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, d'un programme de réadaptation et de réinsertion pour 55 000 ex-combattants, dont 30 000 auront été désarmés et démobilisés en 2003/04
- Organisation de deux ateliers à Monrovia et d'un dans chaque secteur afin d'inciter la société civile à participer au processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement
- Exécution à l'échelle du pays d'un programme d'information multimédia à l'appui du processus de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion, comportant les éléments suivants : 4 heures de télédiffusion par semaine, 24 heures de radiodiffusion par mois sur des stations locales, émissions radiophoniques quotidiennes sur la station de la MINUL, parution hebdomadaire d'encarts publicitaires dans 20 journaux locaux et de deux articles dans des journaux nationaux, et, chaque mois, diffusion de 500 affiches, de 5 000 dépliants et d'un bulletin d'information et campagne d'affichage sur 20 panneaux publicitaires
- Dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion, mise au point de plans d'action régionaux pour le rapatriement

Facteurs externes

- Les États et organisations de la région continueront de respecter l'intégrité territoriale du Libéria et d'appuyer les structures régionales
- Les pays fournisseurs des contingents continueront de mettre à la disposition de la Mission les moyens militaires approuvés par le Conseil de sécurité

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<i>Réalisation escomptée/produits</i>
Réalisation escomptée 1.2
<i>Produits</i> • Désarmement et démobilisation de 10 000 enfants soldats • Désarmement et démobilisation de 15 000 combattants adultes, les femmes recevant une attention particulière • Destruction des armes et munitions de plus de 25 000 ex-combattants • Mise en oeuvre, en collaboration avec le PNUD, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, d'un programme de réadaptation et de réinsertion pour 55 000 ex-combattants, dont 30 000 auront été désarmés et démobilisés en 2003/04 <i>Justification</i> Personnel international : 3 postes supplémentaires Compte tenu du nombre très élevé d'ex-combattants qui devraient participer au programme de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion (l'estimation est passée de 38 000 à 55 000), qui suppose d'étoffer les moyens, il est proposé de créer 3 postes à la Section du désarmement, de la démobilisation, de la réadaptation et de la réinsertion, soit : Un poste de responsable des opérations et de la logistique (P-4), dont le titulaire sera chargé de planifier et de coordonner les aspects opérationnels et logistiques du programme, y compris l'implantation, l'installation et la gestion de camps de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion. L'intéressé devra également faciliter les activités opérationnelles et logistiques des bureaux de comté, conformément aux directives du Groupe mixte de mise en oeuvre, ainsi que mettre au point et exploiter un système de suivi des opérations de désarmement, en collaboration étroite avec le personnel militaire; Deux postes de logisticien (P-3), dont les titulaires seront chargés d'exécuter et de coordonner les activités liées à l'installation des camps de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion et les opérations logistiques connexes, en collaboration étroite avec des militaires, des spécialistes du génie et du bâtiment, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales. Les intéressés devront également faciliter sur le plan logistique les activités de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion des bureaux de comté, ainsi que mettre au point un programme et des modalités de paiement d'indemnités aux ex-combattants et superviser les décaissements. Personnel recruté sur le plan national : 1 poste supplémentaire Il faudrait créer un poste supplémentaire de coordonnateur national (administrateur recruté sur le plan national) à la Section du désarmement, de la démobilisation, de la réadaptation et de la réinsertion. Affecté au Groupe mixte de mise en oeuvre, le titulaire serait chargé de coordonner les activités menées par les partenaires nationaux pour appuyer le processus de désarmement, de convaincre les chefs des différentes factions de participer au programme de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion et de l'appuyer, et de définir les modalités de gestion des dossiers des combattants qui seront désarmés dans les différents camps.

Composante 2 : droits humanitaires et droits de l'homme

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Amélioration de la situation humanitaire au Libéria	2.1.1 Accès libre et sûr des organismes humanitaires aux populations dans le besoin 2.1.2 Rapatriement de 32 000 réfugiés de Sierra Leone et de Côte d'Ivoire vivant au Libéria 2.1.3 Retour dans leur ville ou village de 80 % des personnes déplacées 2.1.4 Retour de 200 000 Libériens réfugiés dans les pays voisins
<i>Produits</i> • Sécurité assurée aux points de distribution de l'aide humanitaire à Monrovia, dans les 4 secteurs et dans les 15 comtés • Coordination de la mise en oeuvre des politiques et programmes des organismes des Nations Unies et d'autres entités participant à l'action humanitaire menée au Libéria • Assistance technique pour la planification des programmes et coordination de la mise en oeuvre des politiques et programmes de développement et de reconstruction des organismes des Nations Unies et de la communauté internationale • Coordination des activités financées par des fonds d'affectation spéciale et relations avec les donateurs, et prestation de services d'assistance technique au Gouvernement national de transition pour l'aider à remettre en état 30 % du réseau routier, 15 % des écoles primaires et secondaires et 25 % des hôpitaux et des services collectifs connexes • Apport d'un appui technique et logistique pour le rapatriement, la réadaptation et la réinsertion des réfugiés et des personnes déplacées • Apport d'une assistance technique au Gouvernement national de transition, aux organismes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales et aux autres partenaires de la société civile pour la mise en oeuvre du cadre de transition axé sur les résultats • 30 missions d'évaluation menées sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec des organismes des Nations Unies, pour encourager les initiatives de développement communautaire, et apport d'une assistance technique aux programmes d'aide communautaire • 30 séminaires sur la situation humanitaire, de trois jours chacun, organisés à Monrovia et dans les quatre secteurs à l'intention des organisations non gouvernementales locales et des agents des organismes de secours • Apport d'une assistance technique aux partenaires locaux et aux organismes d'aide humanitaire pour les aider à élaborer des stratégies de mise en oeuvre des programmes • 6 séminaires sur le droit humanitaire international, à l'intention de hauts fonctionnaires et de membres du corps législatif • 15 séminaires (de trois jours chacun) organisés dans la capitale de chaque comté, à l'intention de partenaires internationaux et locaux, pour faciliter un développement communautaire intégré conforme aux objectifs et aux domaines définis dans le cadre de transition axé sur les résultats	

• Conseils aux organisations non gouvernementales nationales, notamment pour les formalités d'agrément et d'accréditation auprès des autorités • Réunions de coordination hebdomadaires avec les représentants des organismes d'aide humanitaire et les responsables locaux pour coordonner la fourniture de l'aide et régler les problèmes de protection • Gestion de projets à effet rapide, d'une valeur de 1 million de dollars, à Monrovia et dans les 15 comtés	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.2 Réalisation de progrès en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme, les libertés fondamentales et de la réconciliation nationale au Libéria	2.2.1 Le Gouvernement national de transition adopte une stratégie nationale de protection des droits de l'homme et fait régulièrement rapport sur l'application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du Statut de la Cour pénale internationale 2.2.2 Établissement de statistiques et d'une base de données sur les violations des droits de l'homme au Libéria 2.2.3 La Commission nationale indépendante des droits de l'homme étudie la situation et fait périodiquement rapport aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme 2.2.4 Tous les cas présumés de violation des droits de l'homme et d'abus s'y rapportant font l'objet d'une enquête par les autorités nationales 2.2.5 La Commission Vérité et réconciliation tient 10 audiences publiques et mène 4 enquêtes par mois
<i>Produits</i> • 2 séminaires nationaux organisés à l'intention de responsables de l'administration et d'organisations de défense des droits de l'homme sur le rôle de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme en tant qu'instrument du respect par les autorités de leurs obligations en la matière • 6 ateliers spécialisés organisés à l'intention des membres et du personnel de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme sur le fonctionnement et les attributions de la Commission • 1 séminaire national et 3 séminaires de secteur organisés à l'intention de responsables d'organisations non gouvernementales et de collectivités locales sur le fonctionnement et les attributions de la Commission Vérité et réconciliation	

- 10 programmes de formation consacrés au fonctionnement et aux attributions de la Commission Vérité et réconciliation, organisés à l'intention des membres et du personnel de la Commission
- 15 séminaires de sensibilisation et d'éducation organisés dans les comtés sur le thème des droits de l'homme à l'intention de représentants d'organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme ou d'aide humanitaire et des autorités locales
- 1 séminaire national et 4 séminaires de secteur sur la stratégie et le plan d'action en matière de droits de l'homme organisés à l'intention de représentants de l'administration et d'organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme
- 2 séminaires nationaux sur les directives en matière d'établissement de rapports et de suivi relatives au plan d'action national en matière de droits de l'homme, organisés à l'intention d'organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme et d'entités locales
- 10 stages de formation organisés à l'intention de fonctionnaires libériens et consacrés à l'établissement de rapports destinés aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et à la mise en oeuvre de leurs recommandations
- Surveillance du respect des droits de l'homme dans les 15 comtés du Libéria
- Apport d'un appui technique à des associations de défense des droits de l'homme dans au moins un établissement scolaire du secondaire ou du tertiaire dans chacun des 15 comtés, et suivi de leurs activités
- Apport d'un appui technique à un centre d'information et de recherche sur les droits de l'homme doté de 10 antennes de recherche à Monrovia, et suivi de ses activités
- 10 missions spéciales d'enquête, et rapports connexes, sur des violations flagrantes des droits de l'homme
- 30 missions d'enquête, comprenant des analyses scientifiques, sur des violations flagrantes des droits de l'homme, et rapports connexes, les recherches portant plus particulièrement sur les massacres commis pendant la guerre et les charniers
- Enquête et constitution d'un dossier sur 2 000 cas de violation des droits de l'homme répartis sur tout le territoire
- Apport d'une aide à 50 victimes de violations graves des droits de l'homme dans leurs démarches auprès des juridictions nationales pour obtenir réparation
- Apport d'un appui à 15 organisations non gouvernementales s'occupant des droits de l'homme en vue de la mise en place d'une capacité nationale de surveillance et de protection de ces droits

Facteurs externes

- La communauté internationale des donateurs continuera de soutenir le relèvement et la reconstruction du Libéria

Tableau 3
Ressources humaines
Composante 2 : droits humanitaires et droits de l'homme

Personnel civil	Personnel international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité				
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordination de l'aide humanitaire, redressement, relèvement et reconstruction)											
Effectif approuvé 2003/04	1	—	4	2	—	3	—	10	4	3	17
Effectif proposé 2004/05	1	—	4	2	—	3	—	10	4	3	17
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Section des secours, du relèvement et du redressement											
Effectif approuvé 2003/04	—	2	12	2	—	4	—	20	14	10	44
Effectif proposé 2004/05	—	2	11	2	—	4	—	19	14	10	43
Variation nette	—	—	(1)	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)
Groupe de la mobilisation de ressources et du programme financé par des fonds d'affectation spéciale (projets à effet rapide)											
Effectif approuvé 2003/04	—	—	1	—	—	1	—	2	1	—	3
Effectif proposé 2004/05	—	—	1	—	—	1	—	2	1	—	3
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Groupe intégré de la coordination de l'aide humanitaire et de la liaison avec les ONG											
Effectif approuvé 2003/04	—	—	1	—	—	1	—	2	—	1	3
Effectif proposé 2004/05	—	—	1	—	—	1	—	2	—	1	3
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Section des droits de l'homme et de la protection											
Effectif approuvé 2003/04	—	1	9	16	—	3	—	29	13	6	48
Effectif proposé 2004/05	—	1	9	16	—	3	—	29	13	6	48
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Groupe des questions de parité des sexes											
Effectif approuvé 2003/04	—	—	1	1	—	—	—	2	5	2	9
Effectif proposé 2004/05	—	—	1	1	—	—	—	2	5	2	9
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Groupe du VIH/sida											
Effectif autorisé 2002/03	—	—	1	—	—	—	—	1	2	1	4
Effectif proposé 2003/04	—	—	1	—	—	—	—	1	2	1	4
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total (personnel civil)											
Effectif approuvé 2003/04	1	3	29	21	—	12	—	66	39	23	128
Effectif proposé 2004/05	1	3	28	21	—	12	—	65	39	23	127
Variation nette	—	—	(1)	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Personnel international : 1 poste supprimé

Il est prévu de supprimer un poste d'administrateur (P-4) à la Section des secours, du relèvement et du redressement; les fonctions qui y sont attachées seront exercées par un fonctionnaire que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires mettra à la disposition de la Mission pour l'aider à s'acquitter de son mandat en tirant parti au mieux du savoir-faire des autres organismes des Nations Unies et en coordonnant leurs initiatives.

Personnel recruté sur le plan national : 1 poste reclassé

Compte tenu des attributions attachées au poste d'agent des services généraux chargé des relations avec les donateurs au Groupe de la mobilisation des ressources et du programme financé par des fonds d'affectation spéciale (projets à effet rapide), il est proposé de classer ce poste dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national. Son titulaire joue en effet un rôle très important dans la coordination du programme avec les organismes des Nations Unies et autres partenaires, ainsi que dans la collecte et la présentation d'informations utiles pour le démarchage des donateurs et l'évaluation du programme.

Composante 3 : Réforme des services publics de sécurité

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
3.1 Renforcement de l'ordre public et création d'un service national de police viable au Libéria	3.1.1 Le Gouvernement national de transition adopte des directives pour la sélection des membres de la police libérienne et les modalités de l'enquête préalable à leur engagement 3.1.2 La Police nationale procède à la réouverture de commissariats dans les 15 comtés 3.1.3 Huit cents élèves d'une école de police libérienne obtiennent leur diplôme 3.1.4 La Police nationale mène à bien l'habilitation de tous les policiers 3.1.5 L'administration établit des statistiques et une base de données sur la criminalité au Libéria 3.1.6 Le Gouvernement national de transition crée un comité technique du maintien de l'ordre
<i>Produits</i> • Apport d'une assistance technique à la Police nationale libérienne pour l'aider à appliquer les conclusions de l'étude de ses capacités et de ses besoins, dans le cadre des activités des unités déployées au même endroit et de réunions d'évaluation hebdomadaires • 10 016 journées de patrouille de la police civile dans tout le Libéria (deux policiers civils par patrouille, quatre patrouilles par secteur, quatre secteurs, 313 jours)	

- Supervision, assortie d'un appui et de conseils, des activités de la Police nationale dans 66 postes auxiliaires (opérations de police, enquêtes, patrouilles et surveillance de proximité)
- Apport d'une assistance technique au comité technique du maintien de l'ordre, en donnant, dans le cadre des activités des unités déployées au même endroit et de réunions de suivi hebdomadaires, des conseils pour l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques et procédures devant régir les enquêtes de sécurité, la sélection, l'enregistrement, l'agrément et l'habilitation des agents de la police nationale réorganisée
- Apport d'une assistance technique aux deux écoles nationales de police, en leur donnant des conseils sur le contenu des programmes et les modules de formation, et en mettant à leur disposition jusqu'à 60 instructeurs de la police civile
- 2 cours sur les pratiques de police démocratiques à l'intention de la Police nationale
- 2 cours sur les droits de l'homme à l'intention de la Police nationale
- Campagne de recrutement de membres de la Police nationale, comportant 2 émissions radiophoniques hebdomadaires, plusieurs voyages par mois à des fins de promotion, et la production de 3 opuscules et de 2 brochures
- Formation de 500 agents de la Police nationale à la gestion des troubles civils
- Mise en place d'un dispositif de renfort de la Police nationale dans l'éventualité de désordres civils ou d'un risque imminent de violences physiques nécessitant d'assurer la protection des civils dans les zones de déploiement et, dans ce cadre, désignation des éléments des unités de police constituées qui devront intervenir en cas de besoin à Monrovia et dans les quatre secteurs et coordination des plans et procédures de mise en oeuvre du dispositif
- Enquêtes de sécurité concernant jusqu'à 3 000 membres de la Police nationale afin d'évaluer leurs compétences professionnelles et apport d'une assistance au Gouvernement national de transition pour l'octroi de l'habilitation à exercer des pouvoirs de police
- Inspection des 2 écoles de police, des Services spéciaux de sécurité, du Bureau national des enquêtes, du Ministère de la sécurité nationale, de l'Office national de sécurité, du Bureau de l'immigration et des naturalisations et de l'Office de lutte contre la drogue aux fins de l'évaluation de leur capacité à délivrer des agréments

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
3.2 Création d'institutions judiciaires et pénitentiaires viables	3.2.1 Les nominations à des fonctions judiciaires sont effectuées de manière conforme à l'Accord de paix global 3.2.2 Le Gouvernement national de transition applique toutes les conventions juridiques et judiciaires internationales
<i>Produits</i> • Apport d'une assistance technique aux diverses composantes du système judiciaire national, y compris le ministère public, le barreau, les tribunaux et le Ministère de la justice • 3 séminaires sur l'application d'un plan directeur pour la mise en place d'institutions juridiques et judiciaires organisés à l'intention de fonctionnaires du Ministère de la justice et de membres du barreau	

- Apport d'une assistance technique à la Cour suprême pour la désignation de nouveaux juges
- 15 cours de formation destinés à présenter à des juges, des magistrats, des procureurs, des avocats, des administrateurs des tribunaux et des greffiers des procédures et pratiques efficaces en matière de conduite des procès et de défense
- 1 séminaire sur les juridictions et pratiques de la *common law* organisé à l'intention des membres des barreaux des pays de la région
- 5 séminaires sur la rédaction de textes législatifs et juridiques organisés à l'intention de magistrats et de membres des barreaux
- 2 séminaires sur la mise au point de programmes relatifs à la juridiction et aux règles des tribunaux coutumiers organisés à l'intention des chefs de tribu et des membres des conseils de village
- Apport d'un appui technique à la Cour suprême et aux juridictions placées sous son contrôle en mettant à leur disposition les principaux documents juridiques de référence (achetés ou reproduits)
- Recrutement et formation de 100 gardiens de prison
- Apport d'une assistance technique aux services pénitentiaires pour la mise en place de politiques, de processus et de procédures
- Réunions hebdomadaires avec les acteurs nationaux et internationaux au sujet de la réforme des institutions judiciaires
- Supervision régulière des procédures civiles et criminelles dans l'ensemble du territoire et établissement de rapports à ce sujet

*Réalisations escomptées**Réalisations effectives*

3.3 Réorganisation de l'armée libérienne

- 3.3.1 Établissement d'une force de défense nationale réorganisée comptant 6 000 personnes
- 3.3.2 Constitution du Comité consultatif pour les questions de défense du Gouvernement national de transition

Produits

- Apport d'une assistance technique au Gouvernement national de transition pour le recrutement, la formation et le déploiement d'une nouvelle force armée réorganisée, en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les organisations internationales et les États intéressés
- Apport d'une assistance technique au Gouvernement national de transition pour la création et l'entrée en fonction du Comité consultatif pour les questions de défense, en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les organisations internationales et les États intéressés

Facteurs externes

- Les pays qui fournisseurs des unités de police continueront de mettre à la disposition de la Mission les forces de police civile approuvées par le Conseil de sécurité

-
- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Un nombre suffisant de candidats qualifiés seront prêts à s'engager dans les services de maintien de l'ordre• Les États de la région et autres États intéressés continueront d'appuyer et de financer la réorganisation de l'armée libérienne |
|--|

Tableau 4
Ressources humaines
Composante 3 : réforme des services publics de sécurité

I. Police civile											
Effectif approuvé 2003/04											755
Effectif proposé 2004/05											755
Variation nette											–
II. Unités de police constituées											
Effectif approuvé 2003/04											360
Effectif proposé 2004/05											360
Variation nette											–
<i>Personnel international</i>											
III. Personnel civil	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Service consultatif de l'administration pénitentiaire											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	4	–	2	1	–	7	–	4	11
Effectif proposé 2004/05	–	–	4	–	2	1	–	7	–	4	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des affaires juridiques											
Effectif approuvé 2003/04	–	–	2	–	–	1	–	3	1	–	4
Effectif proposé 2004/05	–	–	2	–	–	1	–	3	1	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Division de l'appui au système juridique et judiciaire											
Effectif approuvé 2003/04	–	1	7	6	–	2	–	16	22	6	44
Effectif proposé 2004/05	–	1	7	6	–	2	–	16	22	6	44
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du chef de la police civile											
Effectif approuvé 2003/04	–	2	5	–	–	3	–	10	2	–	12
Effectif proposé 2004/05	–	2	5	–	–	3	–	10	2	–	12
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (personnel civil)											
Effectif approuvé 2003/04	–	3	18	6	2	7	–	36	25	10	71
Effectif proposé 2004/05	–	3	18	6	2	7	–	36	25	10	71

Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général (I à III)											
Effectif approuvé 2003/04											1 186
Effectif proposé 2004/05											1 186
Variation nette											-

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 4 : processus de paix

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
4.1 Rétablissement de l'autorité nationale dans tout le Libéria	4.1.1 Le Gouvernement national de transition procède à la réouverture des bureaux de l'administration civile et des services sociaux dans les 15 comtés 4.1.2 Le Gouvernement national de transition, 27 partis politiques et les chefs coutumiers ont des échanges de vues réguliers et participent à des programmes communs en vue de consolider le consensus sur les conditions de la stabilité politique et de la réconciliation nationale 4.1.3 Le Gouvernement national de transition réglemente l'exploitation des ressources naturelles
<i>Produits</i> • Apport d'une assistance technique au Gouvernement national de transition, de concert avec la CEDEAO et d'autres partenaires internationaux, pour la mise en place d'une administration civile comme moyen de renforcer l'autorité nationale sur tout le territoire • Apport d'une assistance technique au Gouvernement national de transition, de concert avec la CEDEAO et d'autres partenaires internationaux, pour la mise en oeuvre d'une stratégie visant à consolider les institutions publiques • En association à des fonctions de médiation, tenue de consultations régulières avec 27 partis politiques et plus de 250 organisations de la société civile en vue de réaliser un consensus sur les questions dont dépend l'instauration d'une paix durable dans la région • En collaboration avec les chefs d'État de la CEDEAO et les principaux partenaires de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, apport d'un appui technique suivi, assorti de conseils politiques, au Gouvernement national de transition pour la recherche d'un consensus devant conduire à une paix durable au Libéria • Prestation de services de secrétariat à la Commission mixte de contrôle et au mécanisme de coordination de haut niveau ONU-CEDEAO, et réunions de coordination régulières avec la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest • Apport d'une assistance technique concernant les normes internationales en matière d'environnement et la gestion des ressources naturelles, et suivi du programme national de protection de l'environnement (axé sur la déforestation, l'extraction minière et leur impact sur la nature) adopté par le Gouvernement national de transition pour instaurer une gestion rationnelle de ces ressources	

• Apport d'une assistance technique au Gouvernement national de transition pour l'aider à mettre en place une réglementation détaillée concernant l'exploitation et la protection des ressources naturelles • Programme multimédias d'information et de plaidoyer à l'appui des efforts déployés par le Gouvernement national de transition pour réaliser la réconciliation nationale : 72 heures de télédiffusion, 360 heures de radiodiffusion sur des stations locales, production et diffusion de 60 000 dépliants et 6 000 affiches, parution de 1 200 encarts publicitaires dans 20 journaux, production et diffusion de 12 bulletins et maintenance d'un site Web • Diffusion d'émissions radiophoniques par la station de la MINUL, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en anglais classique, en anglais libérien et dans 6 langues locales • Formation de 120 journalistes locaux à la production de reportages objectifs	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
4.2 Progrès dans l'organisation d'élections libres, équitables et crédibles en octobre 2005 ^b	4.2.1 La Commission électorale nationale, dûment réorganisée, publie un calendrier et un plan d'action pour les élections prévues en octobre 2005 4.2.2 L'assemblée législative et le Gouvernement national de transition adoptent une loi électorale
<i>Produits</i> • Services d'assistance technique et de conseil au Gouvernement national de transition pour la constitution et le fonctionnement de la Commission électorale nationale et des organes électoraux subsidiaires • Évaluation des besoins de la Commission électorale nationale • Apport d'une assistance technique au Gouvernement national de transition et à la Commission électorale nationale pour les aider à mettre au point des campagnes d'éducation et d'enregistrement des électeurs • Programmes de sensibilisation et de formation des membres de la Commission électorale nationale au droit, aux pratiques et au code électoraux • Apport d'une assistance technique à la Commission électorale nationale pour l'aider à constituer une base de données sur les électeurs et à imprimer les documents électoraux, y compris les bulletins de vote • Apport d'une assistance technique à la Commission électorale nationale pour l'aider à mettre en place 84 bureaux de vote dans les 15 comtés • Mise au point de mesures de sécurité à l'échelon national pour assurer le déroulement du scrutin dans de bonnes conditions de sécurité et de liberté • Apport d'une assistance technique au Gouvernement national de transition pour l'aider, de concert avec la CEDEAO et d'autres partenaires internationaux, à appliquer les conclusions du rapport d'évaluation technique établi par l'ONU et le plan d'action pour les élections	
<i>Facteurs externes</i> • Les États de la région continueront d'appuyer la mise en place d'institutions démocratiques représentatives dans la région de l'Afrique de l'Ouest • Le financement des élections sera assuré de manière adéquate et en temps voulu	

^b Les informations figurant à la rubrique 4.2, y compris les besoins en personnel de la Division électorale indiqués dans le tableau 5, sont communiqués à titre préliminaire, en attendant les recommandations de la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques, qui devrait présenter les conclusions de sa mission d'évaluation au cours de la deuxième quinzaine du mois de mars 2004.

Tableau 5
Ressources humaines
Composante 4 : processus de paix

Personnel civil	Personnel international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité				
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (opérations et état de droit)											
Effectif approuvé 2003/04	1	—	1	1	—	2	—	5	—	1	6
Effectif proposé 2004/05	1	—	1	1	—	2	—	5	—	1	6
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Groupe de la planification et des politiques											
Effectif approuvé 2003/04	—	1	5	2	1	1	—	10	—	4	14
Effectif proposé 2004/05	—	1	5	2	1	1	—	10	—	4	14
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bureau de liaison avec la CEDEAO											
Effectif approuvé 2003/04	—	—	1	—	—	1	—	2	1	—	3
Effectif proposé 2004/05	—	—	1	—	—	1	—	2	1	—	3
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Section des affaires civiles											
Effectif approuvé 2003/04	—	1	26	17	4	3	—	51	23	31	105
Effectif proposé 2004/05	—	1	26	17	4	3	—	51	23	31	105
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Division électorale											
Effectif approuvé 2003/04	—	—	1	—	—	1	—	2	—	2	4
Effectif proposé 2004/05	—	2	6	15	4	6	—	33	18	150	201
Variation nette	—	2	5	15	4	5	—	31	18	148	197
Bureau des communications et de l'information											
Effectif approuvé 2003/04	—	1	3	11	4	1	—	20	36	8	64
Effectif proposé 2004/05	—	1	3	11	4	1	—	20	36	8	64
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total											
Effectif approuvé 2003/04	1	3	37	31	9	9	—	90	60	46	196
Effectif proposé 2004/05	1	5	42	46	13	14	—	121	78	194	393
Variation nette	—	2	5	15	4	5	—	31	18	148	197

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Réalisation escomptée/produits

Réalisation escomptée 4.2

Produits

- Services d'assistance technique et de conseil au Gouvernement national de transition pour la constitution et le fonctionnement de la Commission électorale nationale et des organes électoraux subsidiaires
- Évaluation des besoins de la Commission électorale nationale
- Apport d'une assistance technique au Gouvernement national de transition et à la Commission électorale nationale pour les aider à mettre au point des campagnes d'éducation et d'enregistrement des électeurs
- Programmes de sensibilisation et de formation des membres de la Commission électorale nationale au droit, aux pratiques et au code électoraux
- Apport d'une assistance technique à la Commission électorale nationale pour l'établissement d'une base de données sur les électeurs et l'impression des documents électoraux, y compris les bulletins de vote
- Apport d'une assistance technique à la Commission électorale nationale pour la mise en place de 84 bureaux de vote dans les 15 comtés
- Mise au point de mesures de sécurité à l'échelon national pour assurer le déroulement du scrutin dans de bonnes conditions de sécurité et de liberté
- Apport d'une assistance technique au Gouvernement national de transition pour l'aider, de concert avec la CEDEAO et d'autres partenaires internationaux, à appliquer les conclusions du rapport d'évaluation technique établi par l'NU et le plan d'action pour les élections

Justification

Personnel international : 31 postes additionnels

Il est proposé de transformer le Groupe consultatif pour les questions électorales en Division électorale dotée des postes supplémentaires indiqués ci-après :

Un poste D-2 pour le Directeur de la Division, dont le titulaire devra diriger et superviser la planification et l'exécution des activités électorales de la Mission, et établir des relations de travail étroites avec la Commission électorale nationale

Un poste D-1 de Directeur adjoint, dont le titulaire devra établir des relations de travail étroites avec les autorités électorales, le Gouvernement national de transition, les groupes de contrôle, la communauté internationale et les partis politiques, et coordonner les activités menées sur le terrain, superviser la création des bureaux locaux, établir un système de rapports et de communication et superviser la vérification du processus d'enregistrement

Cinq postes P-4 d'observateur électoral de secteur (un pour la Commission électorale nationale et un par secteur), dont les titulaires seront responsables, chacun dans son périmètre, des activités d'observation des élections confiées à la Mission

Quinze postes P-3 d'observateur électoral de comté (un par comté), dont les titulaires seront responsables, chacun dans son périmètre, des activités d'observation des élections confiées à la Mission

Quatre postes d'agent du Service mobile (un par secteur) pour des assistants à la coordination de la logistique des élections

Cinq postes d'agent des services généraux (autres classes), soit quatre pour des assistants administratifs (dont trois pour la Commission électorale nationale) et un pour un secrétaire multilingue

Personnel recruté sur le plan national : 18 postes supplémentaires

Trois postes d'administrateur recruté sur le plan national, pour un juriste spécialisé dans le droit électoral, un coordonnateur des activités d'éducation civique et d'information et un responsable de la formation

Quinze postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (un par comté), dont les titulaires fourniraient des services d'interprétation et de secrétariat ainsi que des services de chauffeur aux observateurs électoraux

Volontaires des Nations Unies : 148 postes supplémentaires

Avec 148 postes supplémentaires, ce sont 150 Volontaires des Nations Unies qui seront chargés d'observer et de contrôler le déroulement du processus électoral (12 à la Commission électorale nationale, 16 à la Division électorale, 2 dans chacun des 4 états-majors de secteur, 2 dans chacun des 15 bureaux de comté et 84 dans les bureaux de vote)

Composante 5 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
5.1 Fourniture à la Mission d'un appui logistique et administratif efficace et rationnel	5.1.1 Réduction de plus de 20 % du nombre d'accidents par véhicule (0,135 contre 0,175 en 2003/04) 5.1.2 Réduction de plus de 25 % du nombre de cas de paludisme signalés parmi le personnel de la Mission (militaires, police civile et personnel civil) (475 par mois contre 652 par mois en 2003/04)
<i>Produits</i> Amélioration des services fournis • Programme de prévention du paludisme Militaires et personnel de police • Relève et rapatriement de 15 000 militaires, y compris les officiers d'état-major et les observateurs militaires • Relève et rapatriement de 1 115 policiers civils, y compris les membres des unités de police constituées • Vérification et supervision des contingents (14 640 militaires) et de leur matériel • Approvisionnement en rations et en eau potable (dans toutes les zones de déploiement) de 14 640 militaires	

Personnel civil

- Gestion des dossiers des 1 864 membres (au plus) du personnel civil (635 membres du personnel international, 43 administrateurs recrutés sur le plan national, 755 agents recrutés sur le plan national et 431 Volontaires des Nations Unies)

Installations et infrastructures

- Achèvement de tous les travaux de remise en état des infrastructures et de reconstruction de 35 bâtiments nécessaires pour que la Mission puisse fonctionner dans des conditions conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle
- Gestion du bureau de liaison régional d'Abuja chargé de la liaison avec la CEDEAO
- Gestion de tous les locaux de la Mission à Monrovia, dans les quatre secteurs et dans les 15 comtés
- Approvisionnement en électricité de tous les locaux et de toutes les installations des Nations Unies
- Remise en état et entretien de trois aérodromes
- Remise en état d'une jetée du port de Monrovia

Transports terrestres

- Gestion et entretien de plus de 1 300 véhicules appartenant à l'ONU dotés de matériel radio à haute fréquence et à très haute fréquence, dispersés dans toute la zone de la Mission
- Approvisionnement en carburants et lubrifiants pour les 1 220 véhicules des contingents
- Services quotidiens de navette par autobus à Monrovia pour 1 864 civils (personnel recruté sur le plan international ou national) et plus de 150 militaires affectés au quartier général de la force

Transports aériens

- Gestion et inspection de 3 aéronefs à voilure fixe et de 23 aéronefs à voilure tournante dispersés sur tout le territoire et devant assurer 20 300 heures de vol
- Remise en état d'une jetée du port de Monrovia
- Remise en état d'une jetée du port de Monrovia
- Gestion et inspection de 14 aéronefs militaires
- Approvisionnement en carburants et lubrifiants pour l'ensemble des aéronefs, sur quatre sites
- Entretien de l'infrastructure d'aviation et de navigation dans sept aérodromes
- Vols réguliers de transport de passagers et de réapprovisionnement et, en cas de nécessité, vols d'évacuation médicale

Transports maritimes ou fluviaux

- Gestion et exploitation d'un cargo côtier

Transmissions

- Entretien et exploitation de 24 microterminaux répartis sur 20 sites

- Entretien et exploitation de 33 centraux téléphoniques desservant 2 979 usagers
- Entretien et exploitation de 75 répéteurs VHF et de 39 répéteurs UHF, et d'émetteurs
- Entretien et exploitation de 65 liaisons hertziennes
- Entretien et exploitation de 7 stations de radiodiffusion FM VHF couvrant l'ensemble du pays

Informatique

- Maintenance de 2 000 ordinateurs de table, 112 serveurs, 630 ordinateurs portables, 1 559 imprimantes, 25 lecteurs optiques ultra-rapides et 70 lecteurs optiques/télécopieurs répartis entre 60 sites et 2 834 usagers
- Maintenance et appui de grands réseaux comptant 2 834 usagers répartis entre 60 sites, y compris des systèmes d'administration de base de données et des applications bureautiques standard

Services médicaux

- Entretien et exploitation d'un centre de consultations de niveau 1 au quartier général de la Mission
- Entretien et exploitation de 32 centres de consultations de niveau 1 répartis sur 24 sites
- Entretien et exploitation de 3 centres de consultations de niveau 2 répartis sur 3 sites
- Entretien et exploitation d'un hôpital de niveau 3 à Monrovia

Fournitures, services et matériel divers

- Établissement de cartes pour la Mission, à l'aide du Système d'information géographique

Facteurs externes

- L'accord sur le statut des forces sera respecté
- Les fournisseurs de biens et de services seront en mesure d'honorer les commandes passées
- On trouvera sur place du personnel qualifié

Tableau 6
Ressources humaines
Composante 5 : appui

Personnel civil	Personnel international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité				
Bureau du Directeur de l'administration											
Effectif approuvé 2003/04	–	1	4	24	54	3	18	104	89	10	203
Effectif proposé 2004/05	–	1	5	20	53	3	18	100	100	7	207
Variation nette	–	–	1	(4)	(1)	–	–	(4)	11	(3)	4
Services administratifs											
Effectif approuvé 2003/04	–	1	14	14	29	13	–	71	90	43	204
Effectif proposé 2004/05	–	1	16	14	38	13	–	82	103	47	232
Variation nette	–	–	2	–	9	–	–	11	13	4	28
Services de soutien intégré											
Effectif approuvé 2003/04	–	1	23	41	136	14	–	215	456	141	812
Effectif proposé 2004/05	–	1	21	41	128	15	–	206	443	137	786
Variation nette	–	–	(2)	–	(8)	1	–	(9)	(13)	(4)	(26)
Total (personnel civil)											
Effectif approuvé 2003/04	–	3	41	79	219	30	18	390	635	194	1 219
Effectif proposé 2004/05	–	3	42	75	219	31	18	388	646	191	1 225
Variation nette	–	–	1	(4)	–	1	–	(2)	11	(3)	6

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Personnel international : 2 postes supprimés

La suppression de 2 postes est le résultat net de la suppression de 4 postes au Bureau du Directeur de l'administration, de la création d'un poste dans les Services administratifs et du reclassement dans la catégorie Personnel international d'un poste des Services de soutien intégré de la catégorie Personnel recruté sur le plan national. De plus, du fait du regroupement de deux unités, 10 postes seront transférés des Services de soutien intégré aux Services administratifs.

Les 4 postes qui seraient supprimés au Bureau du Directeur de l'administration sont 2 postes des bureaux régionaux et 2 postes du Groupe de la gestion des marchés. Il est également proposé de reclasser un poste et d'en déclasser un autre.

Il est prévu de supprimer 2 postes P-3 de fonctionnaire d'administration de secteur du fait que le nombre de bureaux administratifs régionaux serait ramené de 5 à 3. En effet, deux de ces bureaux, celui d'Abuja et celui du secteur de Monrovia, sont inutiles car leurs fonctions peuvent être assumées par le bureau de liaison avec la CEDEAO et le quartier général de la Mission, respectivement.

Après examen de la structure et de l'organisation de la Mission, il est également proposé de supprimer 2 postes (1 P-2 et 1 poste d'agent du Service mobile) au Groupe de la gestion des marchés.

Il est proposé de reclasser de P-3 à P-4 le poste d'Assistant spécial du Directeur de l'administration, compte tenu des responsabilités effectives de son titulaire qui, entre autres choses, assure la coordination avec le chef des Services administratifs, le chef des Services de soutien intégré, le chef de cabinet, les assistants spéciaux du Représentant spécial du Secrétaire général et les chefs des services organiques. Il est prévu par ailleurs de déclasser de P-5 à P-4 le poste de chef du budget.

L'addition de 11 postes aux effectifs des Services administratifs s'explique par la création d'un poste et le transfert à ces services de 10 postes des Services de soutien intégré. Il est aussi proposé de reclasser un poste.

Il faudrait affecter un assistant aux achats (agent du Service mobile) au Bureau de liaison pour les achats à Abidjan, qui gère un important volume de commandes passant par la Côte d'Ivoire et le marché régional.

Par ailleurs, il est proposé de rattacher le Groupe de contrôle du matériel et des stocks à la Section des services généraux, ce qui conduirait à transférer 10 postes de la catégorie Personnel international (1 P-4, 1 P-3 et 8 postes d'agent du Service mobile) des Services de soutien intégré aux Services administratifs.

Le centre de consultations de la Mission à Monrovia a besoin d'un spécialiste des maladies tropicales expérimenté, capable également d'appuyer les unités médicales régionales de niveau I. Il est proposé dans ce contexte de reclasser le poste de médecin de P-3 à P-4.

La suppression de 9 postes dans les Services de soutien intégré est la résultante du reclassement d'un poste de la catégorie Personnel recruté sur le plan national à la catégorie Personnel international et du transfert de 10 postes aux Services administratifs. Il est aussi proposé de déclasser 3 postes.

Le bureau du chef de la Section des transmissions et de l'informatique a besoin d'un appui administratif plus important que celui correspondant actuellement à son poste d'assistant administratif, dont le titulaire est également chargé de coordonner les activités administratives de la Section à Monrovia et dans les régions. Il est donc proposé de reclasser ce poste d'agent des services généraux de la catégorie Personnel recruté sur le plan national à la catégorie Personnel international.

À la suite de l'examen de la structure et de l'organisation de la Mission, il est proposé de déclasser de P-5 à P-4 le poste de chef du contrôle des mouvements, de P-4 à P-3 un poste d'agent de la régulation des mouvements et de P-3 à P-2 un poste de la Section de l'infrastructure.

Personnel recruté sur le plan national : 11 postes supplémentaires

Les 11 postes supplémentaires sont le résultat net de la création de 11 postes au bureau du Directeur de l'administration et d'un poste dans les Services administratifs et du reclassement dans la catégorie Personnel international d'un poste des Services de soutien intégré. Par ailleurs, le regroupement d'unités administratives entraînera le transfert aux Services administratifs de 12 postes des Services de soutien intégré.

Il est prévu de transférer aux bureaux régionaux 11 postes d'assistant administratif (agents des services généraux recrutés sur le plan national) du Bureau du Directeur de l'administration pour assurer l'appui administratif des services organiques travaillant dans les comtés.

Il faudrait affecter un poste supplémentaire d'assistant aux achats (agent des services généraux recruté sur le plan national) au Bureau de liaison pour les achats à Abidjan, dont le volume d'activité est très important.

Le rattachement du Groupe de contrôle du matériel et des stocks à la Section des services généraux entraînera le transfert des Services de soutien intégré aux Services administratifs de 12 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

Volontaires des Nations Unies : 3 postes supprimés

Trois postes seraient supprimés au bureau du chef de l'administration. En outre, le regroupement d'unités administratives entraînera le transfert de 4 postes des Services de soutien intégré aux Services administratifs.

À la suite de l'examen de la structure et de l'organisation de la Mission, il est proposé de supprimer un poste de Volontaire au Groupe de la gestion des marchés et 2 postes dans les bureaux régionaux, dont le nombre doit être réduit.

Le rattachement du Groupe de contrôle du matériel et des stocks à la Section des services généraux entraînera le transfert de 4 postes de Volontaires des Nations Unies des Services de soutien intégré aux Services administratifs.

II. Ressources nécessaires

1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (2003/04) (1)	Dépenses prévues (2004/05) (2)	Variation	
			Montant (3) = (2) - (1)	Pourcentage (4) = (3) / (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	5 507,5	12 022,8	6 515,3	118,3
Contingents	179 137,7	366 345,1	187 207,4	104,5
Police civile	12 817,4	40 108,7	27 291,3	212,9
Unités de police constituées	2 824,7	9 693,6	6 868,9	243,2
Total partiel	200 287,3	428 170,2	227 882,9	113,8
Personnel civil				
Personnel international ^a	40 428,1	92 663,8	52 235,7	129,2
Personnel recruté dans le pays ^b	3 550,9	6 482,1	2 931,2	82,5
Volontaires des Nations Unies	7 676,3	18 874,0	11 197,7	145,9
Total partiel	51 655,3	118 019,9	66 364,6	128,5
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire	—	—	—	—
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	454,4	689,4	235,0	51,7
Voyages	1 980,9	2 276,9	296,0	14,9
Installations et infrastructures	107 380,1	100 338,8	(7 041,3)	(6,6)
Transports terrestres	46 607,5	25 600,6	(21 006,9)	(45,1)
Transports aériens	65 428,0	74 228,1	8 800,1	13,5
Transports maritimes ou fluviaux	7 116,0	2 730,0	(4 386,0)	(61,6)
Transmissions	30 108,5	33 318,1	3 209,6	10,7
Informatique	11 206,7	7 508,4	(3 698,3)	(33,0)
Services médicaux	3 864,5	15 031,0	11 166,5	289,0
Matériel spécial	3 157,2	6 334,9	3 177,7	100,6
Fournitures, services et matériel divers	34 247,9	24 345,0	(9 902,9)	(28,9)
Projets à effet rapide	1 000,0	1 000,0	—	—
Total partiel	312 551,7	293 401,2	(19 150,5)	(6,1)
Total brut	564 494,3	839 591,3	275 097,0	48,7
Recettes provenant des contributions du personnel	5 210,0	10 712,6	5 502,6	105,6
Total net	559 284,3	828 878,7	269 594,4	48,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^c	120,0	120,0	—	—
Total	564 614,3	839 711,3	275 097,0	48,7

^a Les prévisions pour 2004/05 tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 15 %, contre 50 % en 2003/04.

^b Les prévisions pour 2004/05 tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 10 % pour les administrateurs et de 15 % pour les agents des services généraux, contre 30 % dans les deux cas en 2003/04.

^c Le montant de 120 000 dollars indiqué pour 2004/05 représente une contribution du Gouvernement allemand.

2. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

7. Sur la base des taux standard, les sommes qu'il faudra rembourser au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 s'élèvent à 146 840 000 dollars se répartissant comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Montant (milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	81 510,2
Soutien logistique autonome	
Restauration (cuisines)	4 853,3
Mobilier de bureau	4 187,7
Électricité	5 043,4
Missions secondaires du génie	2 913,8
Blanchisserie et nettoyage	4 063,7
Matériels de campement	3 978,8
Hébergement	262,9
Magasins – divers	7 956,1
Transmissions	14 361,8
Services médicaux	11 454,8
Neutralisation des explosifs et munitions	1 148,7
Observation	4 909,5
Identification	14,3
Fournitures pour la défense des périmètres	181,0
Total partiel	65 329,8
Total	146 840,0

3. Contributions non budgétisées

8. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 est la suivante :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative (milliers de dollars É.-U.)</i>
Accord sur le statut des forces ^a	11 304,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—
Total	11 304,0

^a Estimation de la valeur locative des locaux fournis par le Gouvernement et du montant des droits et taxes sur les transports aériens et maritimes dont la Mission est exemptée.

III. Analyse des variations¹

Référence

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	6 515,3	118,3 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

9. L'augmentation des besoins tient au fait que les observateurs militaires devraient tous être déployés pendant les 12 mois de l'exercice alors que le budget pour 2003/04 reposait sur l'hypothèse d'un déploiement échelonné sur neuf mois et tenait compte d'un abattement de 35 % pour délais de déploiement.

	<i>Variation</i>	
Contingents	187 207,4	104,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

10. Les besoins ont été estimés sur la base du déploiement intégral des contingents pendant les 12 mois de l'exercice, avec application d'un abattement de 2 % pour postes vacants, alors que le budget de 2003/04 reposait sur l'hypothèse d'un

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

déploiement échelonné sur neuf mois et tenait compte d'un abattement de 35 % pour délais de déploiement.

	<i>Variation</i>	
Police civile	27 291,3	212,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

11. Les besoins ont été estimés sur la base du déploiement de tout l'effectif de la police civile pendant les 12 mois de l'exercice, avec application d'un abattement de 5 % pour postes vacants, alors que le budget de 2003/04 reposait sur l'hypothèse d'un déploiement échelonné sur neuf mois et tenait compte d'un abattement de 35 % pour délais de déploiement.

	<i>Variation</i>	
Unités de police constituées	6 868,9	243,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

12. Les besoins ont été estimés sur la base du déploiement intégral des unités de police constituées pendant les 12 mois de l'exercice, alors que le budget de 2003/04 reposait sur l'hypothèse d'un déploiement échelonné sur neuf mois et tenait compte d'un abattement de 35 % pour délais de déploiement.

	<i>Variation</i>	
Personnel international	52 235,7	129,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

13. Les besoins ont été estimés sur la base du déploiement de tout l'effectif du personnel international pendant les 12 mois de l'exercice, avec application d'un taux de vacance de postes de 15 %, alors que le budget de 2003/04 reposait sur l'hypothèse d'un déploiement échelonné sur neuf mois et d'un taux de vacance de poste de 50 %.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	2 931,2	82,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

14. Les besoins ont été estimés sur la base du déploiement de tout l'effectif du personnel recruté sur le plan national pendant les 12 mois de l'exercice, avec application d'un taux de vacance de postes de 10 % dans le cas des agents des services généraux et de 15 % dans le cas des administrateurs, alors que le budget de 2003/04 reposait sur l'hypothèse d'un déploiement échelonné sur neuf mois et d'un taux de vacance de postes de 30 %.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	11 197,7	145,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

15. L'augmentation résulte principalement de l'adjonction de postes supplémentaires à la Division électorale.

	<i>Variation</i>	
Consultants	235,0	51,7 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

16. Le principal facteur d'augmentation est le coût des études et des séminaires qui seront consacrés à la réforme judiciaire et à l'enseignement du droit.

	<i>Variation</i>	
Voyages	296,0	14,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

17. L'augmentation tient au fait que le personnel civil, déployé progressivement au cours de l'exercice 2003/04, sera présent pendant les 12 mois de l'exercice.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructure	(7 041,3)	(6,6 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

18. La réduction des moyens nécessaires concerne principalement les achats de locaux préfabriqués et de matériel ainsi que les travaux de transformation et de rénovation, ainsi que les services collectifs de distribution dont le coût sera moindre du fait que les livraisons d'eau seront limitées aux militaires basés dans la région de Monrovia alors qu'elles avaient prévu pour l'ensemble des contingents dans le budget 2003/04.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(21 006,9)	(45,1 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits revus à la hausse**

19. La réduction tient essentiellement au fait que le budget tient compte uniquement des véhicules supplémentaires dont il faudra doter les effectifs additionnels de la Division électorale.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	8 800,1	13,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

20. La principale raison de la hausse est l'augmentation du nombre d'heures de vol due au fait que les appareils seraient utilisés pendant les 12 mois de l'exercice, contre une partie seulement de l'exercice 2003/04.

	<i>Variation</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(4 386,0)	(61,6 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

21. Un seul cargo côtier sera loué pendant l'exercice alors que la location de navires militaires et de patrouilleurs rapides était prévue dans le budget pour 2003/04.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	3 209,6	10,7 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

22. La variation représente l'augmentation des dépenses liées au soutien logistique autonome des contingents qui, déployés progressivement pendant l'exercice 2003/04, seront présents pendant toute la durée de l'exercice 2004/05.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(3 698,3)	(33 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits revus à la hausse**

23. La réduction concerne principalement le matériel informatique.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	11 166,5	289 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

24. L'augmentation est due au fait que le personnel civil et le personnel militaire seront présents pendant toute la durée de l'exercice, contre une partie seulement de l'exercice 2003/04.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	3 177,7	100,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

25. Les contingents, qui ont été déployés progressivement pendant l'exercice 2003/04, seront présents pendant toute la durée de l'exercice, d'où l'augmentation des besoins relatifs au soutien logistique autonome.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(9 902,9)	(28,9 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

26. La variation s'explique par une révision à la baisse du coût des rations des ex-combattants qui participeront au programme de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion de la Mission.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

27. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Mission portent sur les points suivants :

a) **Ouverture d'un crédit de 839 591 300 dollars pour financer les dépenses de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005;**

b) **Mise en recouvrement du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus, à raison de 69 965 941 dollars par mois, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission.**

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations de l'Assemblée générale et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

*Demande/recommandation
(voir A/58/591)*

Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation

Le Comité demande qu'un mécanisme soit mis en place pour que le Représentant spécial puisse remplir efficacement sa fonction de direction générale des activités de la Mission et du système des Nations Unies au Liberia. Il demande aussi que des informations sur la question lui soient communiquées lors de la publication du prochain projet de budget (par. 7).

Le Représentant spécial du Secrétaire général et son cabinet ont un rôle directeur à jouer dans les activités relatives à la sécurité, à la gouvernance, aux secours et au relèvement après conflit, qui font partie du mandat de la MINUL. Cette responsabilité intersectorielle est confiée au Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur de l'aide humanitaire), qui est également le Coordonnateur résident au Liberia. En collaboration avec le Gouvernement

*Demande/recommandation
(voir A/58/591)*

Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation

Le Comité consultatif demande en outre que les mécanismes devant permettre une collaboration et une coordination efficaces soient décrits avec plus de précision dans le prochain projet de budget (par. 8).

national de transition, les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods, la MINUL a élaboré un plan de transition axé sur les résultats qui définit la stratégie à suivre en matière de secours, de reconstruction et de relèvement, et qui a reçu l'appui de donateurs. Le Représentant spécial adjoint participera avec ses collaborateurs à la mise en oeuvre du mécanisme de coordination et de suivi de l'application du plan de transition, et ce à tous les échelons – de la définition des orientations à l'exécution au niveau local. Il assurera la coprésidence du principal organe directeur, qu'il partagera avec le Président du Gouvernement national de transition, des comités de travail technique à l'échelon des secteurs et des comités de coordination à l'échelon des 15 comtés.

La MINUL continue de développer les mécanismes qu'elle a mis au point pour assurer une collaboration et une coordination efficaces avec les autres organismes des Nations Unies et ses partenaires internationaux, en particulier pour toutes les activités relatives au désarmement, à la démobilisation, à la réadaptation et à la réinsertion des combattants, dont le nombre est actuellement estimé à 55 000, y compris 21 000 enfants.

En ce qui concerne les accords de partage des coûts du programme de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion, mentionnés par le Comité, la MINUL a signé avec le PNUD, en décembre 2003, un accord définissant les activités à financer au moyen des contributions statutaires et celles imputables sur le Fonds d'affectation spéciale géré par le PNUD. La MINUL a également conclu des mémorandums d'accord et des conventions avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ses accords de collaboration avec le PNUD sont résumés ci-après.

Le PNUD est chargé de gérer le Fonds d'affectation spéciale et de mobiliser de fonds pour le programme de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion. Il a

financé au moyen de ce fonds la création du Groupe mixte de mise en oeuvre du programme et l'apport d'une assistance technique au processus en collaboration avec la MINUL. Cette assistance prend la forme de services consultatifs pour l'élaboration des politiques et d'une aide au recrutement d'un conseiller technique en matière de réadaptation et de personnel engagé sur le plan national. Elle comporte également l'achat des véhicules nécessaires au Groupe mixte de mise en oeuvre, d'ordinateurs et de matériel pour l'édition de cartes d'identité avec photo, lequel sera le premier élément d'un système de gestion de l'information permettant d'inscrire et de suivre les bénéficiaires du programme. Pour compléter celui-ci, le PNUD s'appuiera sur un vaste réseau d'aide à la réinsertion au niveau local afin d'inciter les ex-combattants à retourner dans leur ville ou village. Cependant, les sommes versées au Fonds d'affectation spéciale sont beaucoup plus faibles que prévu (11 millions de dollars au lieu des 52 millions attendus) et ne permettront sans doute pas de financer l'exécution en temps voulu des activités de réinsertion, y compris l'offre de solutions provisoires aux intéressés. Il est donc essentiel pour une programmation rationnelle et prudente de préserver une certaine souplesse dans les modalités de financement.

Le Comité compte qu'on lui fournira, lors de l'examen du prochain projet de budget, des informations complètes sur les dépenses relatives au programme de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement ainsi que sur d'autres objets de dépenses et notamment sur l'appui devant être fourni par les institutions spécialisées et les autres organismes des Nations Unies. Le Comité compte en outre que la Mission et les organismes compétents des Nations Unies continueront de coopérer et de collaborer dans tous les domaines techniques (par. 8).

Outre la collaboration avec le PNUD décrite ci-dessus, la Mission travaillera en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, comme suit :

Aide alimentaire

En dépit des difficultés que le PAM éprouve à apporter l'aide alimentaire dont des centaines de milliers de personnes déplacées et de réfugiés ont impérativement besoin au Libéria, il a fourni des vivres pour le programme de désarmement, démobilisation et réadaptation, et a mis du personnel à la disposition des organisations non gouvernementales pour les aider à préparer et effectuer leur répartition, le Fonds d'affectation spéciale du PNUD prenant en charge une partie des frais de distribution et de gestion. Étant

*Demande/recommandation
(voir A/58/591)*

Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation

donné que le PAM ne peut assurer à lui seul l'alimentation de l'ensemble des combattants auxquels il faut absolument fournir des vivres dans le cadre du processus de cantonnement et de réinsertion, il est vital de continuer à financer cette activité au moyen des contributions statutaires.

Femmes et enfants combattants

L'UNICEF a lancé un appel de fonds au titre du programme d'aide à l'enfance pour financer les activités relatives aux enfants ainsi qu'aux femmes et aux filles qui faisaient partie des combattants. Le volume des fonds ainsi mobilisés étant limité, l'UNICEF a dû demander un financement du Fonds d'affectation spéciale pour aider les organismes s'occupant de l'enfance à mettre en place des centres d'accueil provisoires, à retrouver et réunir les familles et à faciliter la réinsertion des enfants combattants démobilisés. S'il dispose du personnel et des compétences techniques nécessaires pour coordonner ce type d'activités, il n'a pas les crédits voulus pour financer une aide à la réinsertion plus importante, ni pour établir et gérer les centres d'accueil provisoires ou d'autres formules de placement. Le Fonds des Nations Unies pour la population, qui s'occupe des questions relatives aux femmes, et l'Organisation mondiale de la santé, qui est responsable de la supervision technique des examens médicaux, se trouvent dans la même situation.

Le Comité consultatif espère qu'une coopération étroite entre la MINUL, la MINUSIL et la MINUCI, prévue dans le mandat de la Mission, permettra d'obtenir des gains d'efficacité qui pourraient se traduire par des économies (par. 9).

Les chefs des missions présentes en Afrique de l'Ouest (MINUL, MINUSIL, MINUCI, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau) se réunissent régulièrement pour coordonner leurs politiques et leurs activités. La première réunion de haut niveau s'est tenue à Freetown en novembre 2003 et la deuxième à Dakar en février 2004. La prochaine aura lieu en mai 2004. En outre, les commandants des forces se réunissent une fois par mois pour coordonner leurs activités. Les Représentants spéciaux du Secrétaire général sont convenus de divers

moyens de faciliter les échanges d'informations. Chaque mission a accepté d'affecter des attachés de liaison auprès des autres, ce qu'a déjà fait la MINUL. Pour éviter les doubles emplois, les missions ont également décidé de se partager, autant que faire se peut, les tâches de patrouille aux frontières. Elles s'efforceront également d'obtenir des gouvernements des pays hôtes qu'ils harmonisent leurs politiques.

La possibilité d'utiliser certains actifs de la MINUSIL a considérablement facilité et accéléré le lancement de la MINUL et a permis de réaliser de nombreuses économies. Cependant, celles-ci pourraient être encore plus importantes si les moyens militaires pouvaient être utilisés indifféremment des deux côtés de la frontière. Il faudrait pour cela modifier les mémorandums d'accord conclus avec les pays qui fournissent des contingents.

Le Comité considère que des économies devraient être réalisées au titre des rations (par. 13).

Les prévisions budgétaires pour 2003/04 relatives aux rations reposaient sur un coût unitaire de 6,40 dollars par jour. Le nouveau marché passé par la MINUL à titre provisoire (avec un fournisseur autre que celui de la MINUSIL), qui a pris effet le 1er janvier 2004, fixe le prix moyen des rations à 4,74 dollars par jour et par personne, y compris les frais de transport. La qualité des rations et des services fournis par le prestataire est en cours d'évaluation. Les économies réalisées seront indiquées dans le rapport sur l'exécution du budget.

Le Comité estime que la Mission devrait faire appel aux organismes des Nations Unies compétents et coopérer avec eux en vue d'exécuter le mandat prescrit au lieu de traduire automatiquement chaque élément du mandat par une demande de personnel ou de consultants (par. 16).

Par l'intermédiaire du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les secours, le relèvement et le redressement (également Coordonnateur de l'aide humanitaire et Coordonnateur résident), la MINUL travaille en liaison très étroite avec les organismes des Nations Unies, en tirant parti de leur savoir-faire. La préparation de la Conférence sur la reconstruction du Libéria et la planification et l'exécution du programme de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion sont les exemples les plus évidents d'activités pour lesquelles il est essentiel d'utiliser les compétences de chaque organisme. Il est

*Demande/recommandation
(voir A/58/591)*

Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation

Le Comité consultatif prie le Secrétaire général de réexaminer la structure organisationnelle de la Mission en vue de la rationaliser, en tenant compte des vues exprimées dans le présent rapport [voir également le rapport du Comité sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), qui fait référence à une situation analogue (A/58/447, par. 30 à 37)]. Les résultats de cet examen devraient être consignés dans le prochain projet de budget de la MINUL (par. 17).

Le Comité consultatif souligne l'importance des fonctions qui doivent être assumées par la Division d'appui aux systèmes juridique et judiciaire, telles qu'elles sont exposées dans le projet de budget (voir A/58/539, par. 48 à 53) et dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2003/875, par. 71 à 74). Il demande la présentation d'un résumé du programme de travail correspondant qui sera

d'autres domaines dans lesquels les organismes des Nations Unies travaillent de concert; ainsi le chef de la coordination civile et militaire et le PAM ont collaboré pour la fourniture d'une aide alimentaire, et diverses activités culturelles ont également été planifiées et exécutées en commun.

Bien que la phase de démarrage de la Mission arrive tout juste à sa fin et que 60 % des postes prévus pour le personnel international soient encore vacants, l'organigramme a été revu à l'occasion de l'établissement du budget, comme l'a demandé le Comité. À l'issue de cet examen, on a apporté les modifications ci-après dans les prévisions budgétaires pour 2004/05 :

- Dans les services organiques, le poste de chef de cabinet a été déclassé de D-2 à D-1 et un poste P-4 a été supprimé à la Section des secours, du redressement et du relèvement;
- Au Bureau du Directeur de l'administration, sept postes (2 P-3, 1 P-2, 1 poste d'agent du Service mobile et 3 postes de Volontaire) ont été supprimés et quatre postes (2 P-5, 1 P-4 et 1 P-3) ont été reclassés à la classe inférieure;
- Pour rationaliser la structure administrative, il a été décidé que le Groupe des services de conseil relèverait de la Section du personnel et le Groupe du contrôle du matériel et des stocks de la Section des services généraux.

Il est prévu d'examiner l'organigramme de la Mission de façon plus approfondie au milieu de 2004, avant l'établissement du budget de 2005/06.

Dans sa résolution 1509 (2003), le Conseil de sécurité a demandé à la MINUL d'aider le Gouvernement national de transition à mettre au point une stratégie de consolidation des institutions publiques, notamment un cadre juridique national et des institutions judiciaires et pénitentiaires. Dans le cadre de la réforme de la justice, la MINUL veut rétablir l'appareil judiciaire dans son rôle de bastion de l'état de

Demande/recommandation
(voir A/58/591)

exécuté par la Mission dans le prochain projet de budget (par. 18).

Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation

droit pour qu'il puisse jouer un rôle majeur dans le maintien de la paix et de la sécurité au Libéria. Le concept d'opération de la Mission prévoit le rétablissement dans les tout prochains mois de deux juridictions répressives à Monrovia et une assistance pour la remise sur pied méthodique, à court, moyen et long termes, de toutes les institutions juridiques et judiciaires, en collaboration avec les entités nationales compétentes et les partenaires internationaux intéressés. À cette fin, la MINUL fournira des moyens matériels, du personnel, et des services de formation, de conseil et de suivi, et jouera également un rôle central dans la coordination de l'aide internationale.

La composante de la Mission chargée de la réforme du système juridique et judiciaire sera dotée de trois nouvelles unités auxquelles seront confiées les responsabilités suivantes : a) le Groupe de l'enseignement du droit et de la formation juridique s'attachera, en collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux, à élaborer et mettre en oeuvre un programme d'enseignement continu du droit, un programme de formation juridique et des cours de recyclage pour les juges, les procureurs et les avocats en exercice; b) le Groupe d'encadrement du système juridique sera chargé de placer des conseillers auprès de leurs homologues nationaux dans les tribunaux de différents niveaux et au Ministère de la justice; c) le Groupe de suivi du système judiciaire supervisera les procès au pénal et au civil et formulera des recommandations réalistes concernant les améliorations requises, lesquelles seront communiquées aux magistrats et autres juristes, et pourront être utilisées dans les cours de formation.

L'une des fonctions essentielles de la MINUL consistera à coordonner l'aide internationale au redressement des institutions juridiques et à convaincre les parties prenantes à l'échelon national – juges, procureurs, avocats, fonctionnaires du Ministère de la justice et membres de la société civile – de participer effectivement à tous les aspects du processus.

*Demande/recommandation
(voir A/58/591)*

Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation

Le Comité consultatif donne son assentiment à la création du Groupe de la planification et de l'évaluation des programmes au sein du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordination de l'aide humanitaire, réinsertion, relèvement et reconstruction) pour aider les autres composantes à planifier, contrôler et évaluer les programmes et projets (A/58/539, par. 67). Il recommande d'élargir les attributions du Groupe afin qu'elles couvrent l'ensemble de la Mission et pas simplement les programmes et projets qui relèvent du Représentant spécial adjoint (par. 20).

S'agissant du matériel, le Comité demande qu'un calendrier de « déploiement » lui soit communiqué dorénavant pour tous les crédits demandés à cette rubrique afin que l'on puisse avoir une idée précise des délais à prévoir pour les opérations d'achat et les activités logistiques (par. 23).

Comme il l'a fait pour d'autres missions, le Comité consultatif prie la MINUL d'étudier la possibilité d'utiliser des appareils qui sont déjà

à la disposition de l'ONU, y compris ceux de la MONUC, pour transporter les troupes qui viennent de la région, au lieu d'engager de nouvelles dépenses pour des appareils supplémentaires (par. 24).

Le Comité prend note pour s'en féliciter de la location d'un Beechcraft 200 et demande que, dans l'hypothèse où l'on déploierait des appareils supplémentaires, on prenne soin de s'assurer que les appareils en question sont polyvalents (par. 24).

En ce qui concerne les voyages non liés à la formation, le Comité encourage la Mission à utiliser les services de téléconférence dans la mesure du possible et à réduire le nombre de

La Mission a pris note de la recommandation du Comité et étudie les moyens de l'appliquer au mieux. Le Comité sera informé des progrès accomplis.

L'établissement d'un calendrier de « déploiement » du matériel est à l'étude.

La MINUL s'est beaucoup appuyée pour son déploiement sur les moyens aériens de la MONUC et de la MINUSIL.

La Mission continue d'étudier la possibilité d'affecter un gros appareil au transport de troupes en Afrique de l'Ouest. Cette solution ne sera envisagée que s'il est impossible d'utiliser les moyens aériens de la MONUC; cela étant, si la MINUL est dotée de cet appareil, il pourra également être utilisé par la MINUSIL et la MINUCI pour diverses missions.

La flotte de la Mission compte désormais un appareil De Havilland Dash 7 qui permet de transporter jusqu'à 40 personnes et 7 000 kilogrammes de fret à l'intérieur de la zone de la Mission et pour de courts trajets à l'extérieur. Cet appareil peut se poser sur des pistes inférieures à 700 mètres. Ce type d'appareil, dont la MONUC et la MINUSIL ne disposent pas, a permis de renforcer la capacité de la flotte d'hélicoptères.

La MINUL a couramment recours à la téléconférence pour communiquer avec le Siège de l'ONU, aux fins de la coordination notamment. Cette technique est utilisée chaque

Demande/recommandation
(voir A/58/591)

fonctionnaires se rendant à la même réunion. Pour réduire les frais de voyage afférents à la formation, la Mission devrait s'efforcer de localiser des sites de formation qui sont situés à proximité immédiate de son quartier général (par. 25).

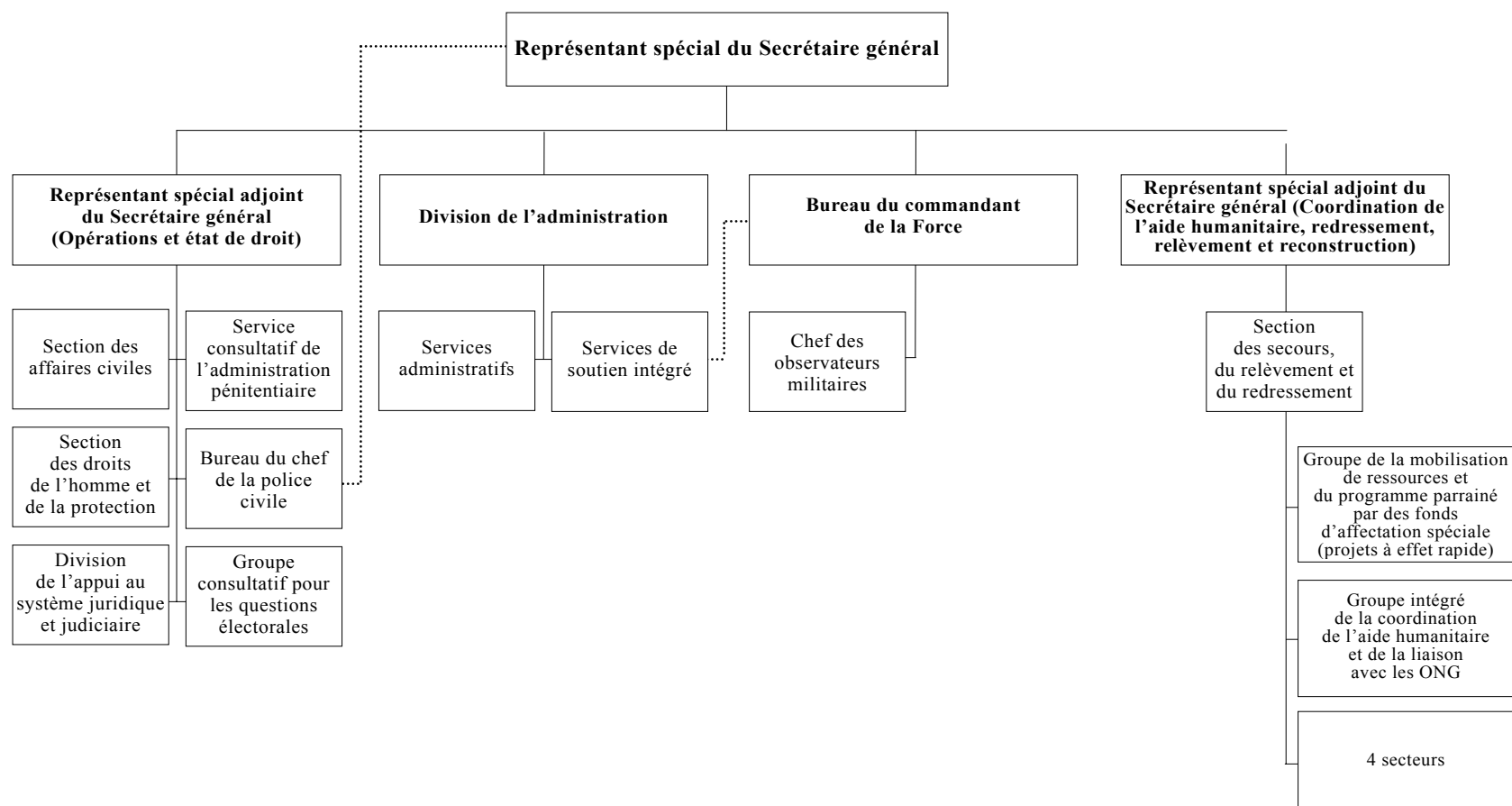
Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation

semaine pour des échanges de vues entre les militaires, les membres de la police civile et le personnel des autres services organiques, ainsi que le personnel de l'administration de la Mission, et leurs interlocuteurs à New York.

Depuis le lancement de la Mission, des membres de son personnel ont participé à quatre cours de formation à la MINUSIL. Le Centre intégré de formation et de perfectionnement commencera ses activités dès que son personnel aura pris ses fonctions. Le Centre coordonnera, en l'élargissant, la participation du personnel de la MINUL à des stages et autres activités de formation d'intérêt commun organisés dans les missions régionales et organisera ce type d'activités régionales à la MINUL.

Annexe

Organigramme



Carte